



Infos urgentes régularisation PACS

Par **Alan06NICE**, le **21/05/2014 à 17:17**

Bonjour, je vous explique rapidement ma situation
2012: Arrivé en France avec un visa long séjour étudiant et une carte de séjour renouvelée chaque année jusqu'en 2009. Je n'ai pas renouvelé le titre de séjour en 2009 à cause de nombreux échecs universitaires. Je vis sans papier depuis cette période. En août 2012, je me suis installé chez ma copine dans un premier appartement dans lequel je n'avais pas mon nom sur le bail, ni sur aucun autre papier, nous sommes pacsés en octobre 2013. En mars 2014, nous avons déménagé pour un autre appartement, mais le contrat de bail est uniquement en son nom, le contrat EDF est à nos 2 noms. Pour résumer voici la liste des preuves de vie commune :
- courriers à l'ancienne adresse pendant les démarches du PACS (TGI de Paris, etc....)
- courriers de la banque postale à notre nouvelle adresse
- contrat EDF avec nos 2 noms à notre nouvelle adresse
- demande AME à notre nouvelle adresse
- copie de la déclaration fiscale commune
- reçu d'un hôtel pendant un séjour en vacances
Ma question est de savoir à quel moment déposer mon dossier de régularisation ? Puis-je le faire dès à présent ou attendre encore sachant que ça devient difficile financièrement pour nous. Quelles sont mes chances de régularisations ?
Merci pour votre aide
PS: je dépends de la préfecture des Alpes maritimes

Par **Nounssa85**, le **21/05/2014 à 21:44**

Bonsoir
Il faut compter un an de vie commune. Lundi, j'ai suivi comment mon avocat a classé les papiers de mon dossier de régularisation (moi aussi régularisation avec un PACS). Un an, vu dire preuve administrative de chaque mois/12 mois, net vaut mieux que toutes les preuves seront sur la même adresse pour éviter qu'il se perde et comprennent pas à la préfecture (même moi j'ai ce problème d'adresse sur l'AME).
Le bail, c'est pas un bémol, le plus important, c'est EDF au deux noms.
Concernant ta compagne, elle peut vous aider avec ces fiches de

paies le contrat de loyer (c'est très important pour confirmer l'adresse)nvotre vie commune commence dés le premier courrier admi reçu a votre adresse rnbonne chance